Conditions générales du Programme de Fidélité My Sushi Shop

Les présentes Conditions Générales s'appliquent au programme de fidélité nommé My Sushi Shop (ci-après le « Programme de Fidélité » ou « Programme ») proposé par SUSHI SHOP MANAGEMENT, SAS au capital de 34.098.160 € dont le siège social est situé 9/11 Allée de l'Arche Tour Egée 92400 Courbevoie, France - RCS Nanterre n°493 549 349 (ci-après « SUSHI SHOP ») sur le site internet www.sushishop.fr (version mobile comprise) également accessible via les applications pour téléphones mobiles et tablettes développées par SUSHI SHOP (ci-après le « Site/Appli ») et auquel le client (ci-après « Client(s) » ou « Adhérent(s) ») a adhéré lors de la création de son compte client sur le Site/Appli.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales.

1

ARTICLE 1

OBJET DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Le Programme de Fidélité My Sushi Shop est un Programme de Fidélité gratuit et 100% virtuel, auquel le Client peut adhérer en ligne sur le Site/Appli ou auprès des magasins du réseau Sushi Shop en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion des travel retails et corners (ci-après « Magasin(s) »).

Le Programme de Fidélité a pour objet de récompenser la fidélité des Clients en fonction de leur fréquence d'achat et du montant de leurs achats réalisés dans les Magasins et/ou sur le Site/Appli, dans les conditions définies au sein des présentes Conditions générales, le tout sans engagement.

Le Programme se décompose en trois statuts offrant différents avantages : Explorateur, Gourmet et Epicurien.

Toutes les informations relatives au Programme de Fidélité sont disponibles directement sur le Site/Appli dans la rubrique « My Sushi Shop » ainsi qu'en Magasin auprès des équipiers Sushi Shop.

2

ARTICLE 2

SOUSCRIPTION

2.1. Conditions d'accès et d'adhésion au Programme de Fidélité

Le Programme de Fidélité est réservé aux personnes âgées de 18 ans et plus.

Toute personne qui souhaite adhérer au Programme de Fidélité doit au préalable avoir créé un compte client en Magasin ou sur le Site/Appli en passant commande, en renseignant ses informations personnelles et en créant un mot de passe (ci-après « Compte Client »). La création du Compte Client emporte création d'un numéro d'identifiant personnel (ci-après « Identifiant client »).

Pour s'inscrire en Magasin, le Client a plusieurs options :

1. Scanner le QR code présent sur les supports de communication « My Sushi Shop » ou « Mobile Wallet », afin d'activer son compte en complétant les informations personnelles nécessaires à la finalisation de son Compte Client, ainsi qu'à ajouter sa carte de fidélité sur son portefeuille virtuel (ci-après « mobile wallet »)
2. Communiquer son numéro de mobile à l'équipier(e) du Magasin lors de son passage en caisse. Le Client reçoit ensuite un SMS comprenant son identifiant ainsi qu'un lien vers le Site/Appli lui permettant d'activer son Compte Client en complétant les informations personnelles nécessaires à la finalisation de son Compte Client.

L'adhésion au Programme de Fidélité est nominative, personnelle et réservée aux particuliers pour leur usage propre et non-professionnel. Elle ne peut être cédée.

Le Client garantit l'exactitude et la véracité des informations personnelles qu'il renseigne. SUSHI SHOP se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Adhérent dont les informations se révèlent inexactes, incomplètes ou non conformes aux présentes Conditions Générales.

SUSHI SHOP se réserve le droit d'effectuer tout contrôle pour vérifier la validité de la souscription au Programme de Fidélité, notamment en cas d'homonymie. Il ne peut y avoir qu'un seul Identifiant client par personne (même nom, prénom(s), adresse, email et numéro de téléphone). Si SUSHI SHOP constate qu'une même personne détient plusieurs Identifiants client, SUSHI SHOP se réserve le droit de fusionner les données et avantages de l'Adhérent pour les rattacher à un seul et même Identifiant client, en désactivant les avantages en doublon.

À tout moment, le Client peut accéder à son Compte Client pour mettre à jour ses informations personnelles dans la rubrique « Mon Compte ».

2.2. Conditions d'obtention du statut

Les trois statuts du Programme de Fidélité sont définis et attribués en fonction du nombre de points gagnés par le Client cumulé sur les douze (12) derniers mois.

Les points se gagnent en fonction du montant dépensé sur les douze (12) derniers mois (1€ = 1 point), mais peuvent également être gagnés en téléchargeant l'application Sushi Shop (+ 10 points) et/ou la carte de fidélité virtuelle Sushi Shop sur son téléphone mobile (+10 points). Les points gagnés en téléchargeant l'application et la carte de fidélité virtuelle sont cumulables (+20 points gagnés en téléchargeant les deux). Durant certaines périodes ponctuelles (ci-après « Happy Hours »), le Client pourra également doubler ses points, sous réserve d'avoir passé sa commande et effectué le règlement de celle-ci, durant les Happy Hours. Ces Happy Hours seront communiquées au Client par email, SMS et notifications push app, selon le consentement du Client à recevoir les offres de Sushi Shop.

- Le statut Explorateur est obtenu dès la première commande sous réserve de s'inscrire au Programme de Fidélité.
- Le statut Gourmet est obtenu dès 200 points cumulés sur les douze (12) derniers mois.
- Le statut Epicurien est obtenu dès 800 points cumulés sur les douze (12) derniers mois.

Ces statuts ne sont pas cumulables. Lorsque le Client titulaire a cumulé le nombre de points requis sur les douze (12) derniers mois, il accède au statut supérieur et acquiert automatiquement les avantages du nouveau statut, ce qui met fin aux avantages du statut précédent.

Le nouveau statut supérieur est garanti pendant une durée de six (6) mois à compter de son obtention. A l'expiration de cette période de six (6) mois, si le montant minimum d'achat requis sur les douze (12) derniers mois n'est plus atteint, alors le Client perd le statut supérieur ainsi que les avantages associés et retrouve son statut précédent cette période de six (6) mois.

À tout moment, le Client peut accéder à ses informations personnelles relatives au Programme de Fidélité (statut, nombre de points, avantages disponibles, montant de sa cagnotte, nombre de commandes et montant des achats cumulés sur les douze (12) derniers mois) dans la rubrique « My Sushi Shop » de son Compte Client accessible sur le Site/Appli (ci-après « My Sushi Shop »).

ARTICLE 3

CONDITIONS D'UTILISATION DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Pour profiter des avantages du Programme de Fidélité, le Client doit réaliser des achats dans un restaurant exploité sous l'enseigne Sushi Shop ou sur le Site/Appli. Les achats sur le Site/Appli sont automatiquement pris en compte. Pour les achats dans un restaurant Sushi Shop, le Client doit présenter sa carte virtuelle via son mobile wallet, ou communiquer son numéro de

téléphone à l'équipier Sushi Shop lors de son passage en caisse avant de procéder au règlement de sa commande afin que son achat soit comptabilisé dans son Espace fidélité My Sushi Shop.

Seuls les montants effectivement réglés par le Client sont pris en compte dans le cadre du Programme de Fidélité. Les commandes annulées et remboursées ne sont pas prises en compte.

L'Adhérent s'engage à respecter les Conditions générales du Programme de Fidélité et à adopter un comportement loyal vis-à-vis de SUSHI SHOP. A défaut, SUSHI SHOP se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier l'Espace fidélité My Sushi Shop du Client, de le désactiver ou de le purger de ses avantages, dans les conditions visées à l'article « Suspension / Désactivation ».

4

ARTICLE 4

AVANTAGES DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

4.1. Pour tous les Adhérents

L'adhésion au Programme de Fidélité permet à tous les Clients, quel que soit leur statut, de bénéficier des avantages suivants :

(i) L'Adhérent au Programme de Fidélité My Sushi Shop dispose d'une cagnotte virtuelle associée à son Compte Client qui est créditée en € comme suit :

- Si l'Adhérent effectue quatre (4) commandes (successives ou non) d'un montant minimal de quatorze (14) € chacune, que ce soit en livraison, à emporter en Click & Collect ou sur place, il se verra créditer cinq (5) € sur sa cagnotte.

Le calcul des commandes éligibles est limité à une (1) commande par service. Un « service » correspond à l'activité du restaurant pendant une tranche horaire donnée, et chaque restaurant propose deux (2) services aux horaires suivants : le service Midi de l'ouverture du restaurant jusqu'à 15h59 et le service Soir de 16h00 jusqu'à la fermeture du restaurant.

Pour le calcul des commandes donnant lieu au crédit de cinq (5) €, ne seront comptabilisés qu'une (1) commande par service, quel que soit le nombre effectif de commande(s) par service ; ainsi, par exemple, si l'Adhérent fait deux (2) commandes de quatorze (14) € au moins pendant le service Midi, une (1) seule commande sera comptabilisée ; en revanche, si l'Adhérent fait deux (2) commandes à deux (2) services distincts mais la même journée, les deux (2) commandes seront comptabilisées.

- Le montant venant ainsi créditer la cagnotte est valable sur une prochaine commande, en livraison, à emporter, en Click & Collect ou sur place en cliquant sur la rubrique « Panier /

Cagnotte My Sushi Shop » si la commande est faite sur le Site /Appli ou en faisant la demande à l'équipier Sushi Shop s'il s'agit d'une commande en restaurant.

- Le montant crédité sur la Cagnotte expire automatiquement si aucune commande n'est passée par le Client pendant quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs à compter de la dernière commande.

(ii) Pour son anniversaire, l'Adhérent bénéficie d'un produit au choix offert pour tout achat égal ou supérieur à quatorze (14) € effectué à compter de son jour d'anniversaire et pour une durée de deux (2) mois après sa date d'anniversaire.

Le produit offert dépend de son statut de fidélité :

- S'il est Explorateur : le produit offert est à choisir parmi les catégories Maki, Spring et California Rolls (6 à 8 pièces), y compris les éditions limitées et nouveautés, sauf mention contraire)

- S'il est Gourmet : le produit offert est d'une valeur maximale de quinze (15) €, à choisir parmi l'ensemble des catégories à la carte.

- S'il est Epicurien : le produit offert est d'une valeur maximale de vingt (20) €, à choisir parmi l'ensemble des catégories à la carte.

(ii) Pour tout achat égal ou supérieur à quatorze (14) € effectué par l'Adhérent à compter de la date anniversaire de son inscription au Programme de Fidélité et pendant deux (2) mois à compter de cette date, l'Adhérent bénéficie d'un cadeau qui sera différent selon son statut de fidélité, à savoir :

- Statut Explorateur : le cadeau consiste en une somme de cinq (5) € créditée dans sa cagnotte My Sushi Shop (conditions applicables identiques à la cagnotte)

- Statut Gourmet : le cadeau consiste en un produit offert au choix parmi les catégories Maki, Spring, California ou Signature Rolls (6 à 8 pièces), y compris les éditions limitées et nouveautés.

- Statut Epicurien : le cadeau consiste en deux produits offerts au choix parmi les catégories Maki, Spring, California ou Signature Rolls (deux fois 6 à 8 pièces), y compris les éditions limitées et nouveautés.

4.2. Pour les nouveaux clients My Sushi Shop (statut Explorateur)

Lorsqu'un Client s'inscrit au Programme de Fidélité My Sushi Shop et passe une première commande d'un montant supérieur ou égal à quatorze (14) € (hors frais de gestion) en tant que membre My Sushi Shop, que ce soit sur le Site, sur l'App ou en shop, le Client devient "Explorateur" et bénéficie de deux (2) avantages immédiats :

- Un (1) dessert mochi glacé offert, automatiquement ajouté à la commande de l'Adhérent

- Cinq (5) € sont crédités sur la cagnotte de l'Adhérent et sont utilisables pendant trois (3) mois, quel que soit le montant et le type de commande : en livraison, à emporter, en Click and Collect ou sur place.
  Les 5€ cagnottés expirent automatiquement si aucune commande n'est passée par le Client pendant 90 jours consécutifs à compter de son inscription.

Ces offres de bienvenue ne sont valables qu'une fois, uniquement à l'inscription au Programme de Fidélité My Sushi Shop.

4.3. Pour les clients titulaires des Statuts 2 et 3 (statuts Gourmet et Epicurien)

En complément des avantages décrits à l'article 4.1, les Adhérents titulaires des statuts "Gourmet" et "Epicurien" bénéficient des avantages suivants :

(i) Un cadeau de bienvenue dans son nouveau statut, à partir du jour d'entrée dans le statut "Gourmet" ou "Epicurien" et pour une durée de deux (2) mois à compter de ce jour. Le Client bénéficie du produit de son choix offert, d'une valeur maximale de vingt (20) € pour les nouveaux Adhérents "Gourmet" et d'une valeur maximale de quarante-six (46) € pour les nouveaux Clients "Epicurien", valable sur sa prochaine commande d'un montant supérieur ou égal à quatorze (14) €, en livraison, à emporter, en Click & Collect ou sur place. Offre nominative et non cumulable, valable une seule fois par Adhérent.

(ii) Un produit surprise offert, glissé dans la commande de l'Adhérent, une (1) fois par an pour les Client "Gourmet" et deux (2) fois par an pour les Clients "Epicurien". Le produit est automatiquement ajouté à la prochaine commande du Client, pour toute commande passée à partir de quatre (4) mois après l'entrée dans son nouveau statut "Gourmet" et à partir de trois (3) mois après l'entrée dans le statut "Epicurien".

4.4. Pour les titulaires du statut 3 (statut Epicurien)

En complément des avantages décrits aux articles 4.1 et 4.3, les Adhérents titulaires du statut "Epicurien" bénéficient des avantages suivants :

(i) Des invitations à des événements : la participation au jury du Cooking Contest (concours de cuisine Sushi Shop) et une dégustation offerte dans le shop de référence de l'Adhérent ou dans un shop à proximité du shop de référence de l'Adhérent, si le shop de référence de l'Adhérent n'a pas une capacité suffisante pour recevoir ses Adhérents.

Les invitations aux dégustations seront communiquées par email, SMS et/ou courrier papier, sous réserve que l'Adhérent ait préalablement consenti à recevoir des emails, SMS et/ou courrier papier, et ait renseigné une adresse e-mail, un numéro de téléphone et/ou une adresse postale personnelle valide(s). L'Adhérent devra confirmer sa présence à l'événement via un formulaire, avant la date butoir renseignée sur l'invitation.

(ii) Frais de gestion offerts sur toutes les commandes en livraison, dès l'obtention du statut "Epicurien"

4.5. Offre de parrainage

Tout Adhérent disposant d'un Compte client ayant passé au moins deux (2) commandes sur les douze (12) derniers mois, soit en ligne sur le Site/Appli, soit dans un restaurant Sushi Shop en communiquant son Identifiant My Sushi Shop est éligible pour devenir Parrain (ci-après « Parrain(s) »).

Une fois éligible, le Parrain reçoit un e-mail contenant son code parrain qu'il peut partager avec ses proches. Il peut également retrouver son code parrain sur son Compte Client dans la rubrique « Parrainage ».

Le code parrain ne peut être utilisé que deux (2) fois sur sept (7) jours glissants. Il est strictement personnel, ne peut être utilisé de manière commerciale et ne doit pas être diffusé sur internet et est destiné à être partagé uniquement dans le cadre d'une recommandation individuelle auprès de proches. Il ne doit pas faire l'objet d'une diffusion publique ou massive, notamment sur internet, les réseaux sociaux, les forums, les sites de bons plans, les plateformes promotionnelles ou tout autre canal destiné à toucher un large public.

L'offre de parrainage ne permet de parrainer que des nouveaux clients, c'est-à-dire des personnes n'ayant jamais passé de commande sur le Site/ l'Appli et qui n'est pas déjà titulaire d'un Compte Client (ci-après « Filleul(s) »). Le code parrain n'est valable que pour la première commande passée en ligne par le Filleul sur le Site ou l'Appli. Le code parrain n'est pas utilisable sur place dans un restaurant Sushi Shop.

L'offre de parrainage permet de bénéficier des avantages suivants :

(i) Pour le Filleul : cinq (5) € de réduction immédiate, valable une seule fois et pour toute première commande à emporter ou en livraison d'un montant minimum de quinze (15) € (sauf pour les zones de livraison ayant un minimum de commande supérieur) passée sur le Site ou l'Appli, en saisissant le code parrainage dans l'espace « Bon de réduction » lors de la finalisation de la première commande. L'offre n'est cumulable qu'avec l'offre mochi glacé offert et l'offre cinq (5) € crédités (offre nouveaux clients My Sushi Shop, plus d'informations à l'article 4.2).

(ii) Pour le Parrain : cinq (5) € crédités sur sa Cagnotte pour chaque nouveau Filleul dès le lendemain de la réception de la première commande du Filleul.

L'auto-parrainage n'est pas autorisé. Le Parrain et le Filleul doivent être deux personnes physiques distinctes : leurs noms/prénoms, adresse postale et l'adresse IP ne peuvent être identiques. Un même Client ne peut être à la fois Parrain et Filleul notamment en utilisant

plusieurs comptes, adresses emails, moyens de paiement ou tout autre procédé permettant de contourner les règles du Programme de Fidélité.

SUSHI SHOP se réserve le droit de procéder à toute vérification utile afin de détecter une utilisation frauduleuse ou abusive de l'offre de parrainage.

En cas de fraude ou de tentative de fraude, ou, plus généralement, d'utilisation de l'offre de parrainage contraire au Programme de Fidélité (notamment par auto-parrainage, création de comptes multiples, diffusion du code de parrainage au-delà d'un usage personnel ou toute utilisation visant à obtenir indûment un avantage) SUSHI SHOP se réserve le droit de retirer tout avantage accordé ou acquis. SUSHI SHOP se réserve également le droit, à tout moment et sans préjudice de tout autre recours, de suspendre ou de désactiver les Comptes Clients concernés (Parrain et/ou Filleul) impliqués dans de tels agissements ou tentatives d'agissements.

5

ARTICLE 5

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de l'utilisation du Programme de Fidélité, la responsabilité de SUSHI SHOP et/ou des restaurants Sushi Shop ne saurait être engagée pour tous les inconvénients et/ou dommages inhérents à l'utilisation par le Client du réseau internet tels que, notamment, une suspension de service, une intrusion extérieure, la présence de virus informatique, l'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, etc.

SUSHI SHOP et/ou les restaurants Sushi Shop ne pourront être tenus pour responsable de toute action réalisée via ou sur le Compte Client par un tiers auquel le Client aurait communiqué ses identifiants ou bien qui aurait eu accès à ses identifiants ou à son Compte Client à la suite d'une faute, maladresse ou négligence de sa part.

En cas de dysfonctionnement du Programme de Fidélité, SUSHI SHOP fera ses meilleurs efforts pour que l'Adhérent puisse conserver le bénéfice des avantages obtenus sur son Espace Fidélité My Sushi Shop.

6

ARTICLE 6

MODIFICATION DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Les présentes Conditions générales sont susceptibles de faire l'objet de modifications. Les Conditions générales applicables sont celles en vigueur sur le site ou l'appli au moment de la passation de la commande par le Client.

SUSHI SHOP se réserve le droit de modifier ou d'interrompre, de manière définitive ou temporaire, le Programme de Fidélité à tout moment, notamment en cas de force majeure.

Dans le cas d'un arrêt définitif du Programme de Fidélité ou d'une refonte complète de ce dernier entraînant la perte d'avantages en cours de validité, SUSHI SHOP en informera les Adhérents avec un préavis d'un (1) mois minimum afin qu'ils puissent utiliser les avantages en cours de validité dans ce délai. A l'expiration de ce délai, les avantages seront définitivement perdus.

SUSHI SHOP se réserve la possibilité de ne pas contacter les Adhérents non actifs du Programme de Fidélité (c'est-à-dire ceux n'ayant pas réalisé d'achats en Magasin ou sur le Site/Appli depuis plus de douze (12) mois en présentant leur Identifiant My Sushi Shop) pour les informer des éventuelles modifications du Programme.

SUSHI SHOP ne peut garantir que les avantages disponibles non utilisés seront réutilisables sous quelque forme que ce soit dans le cadre d'une évolution du Programme de Fidélité.

Aucune modification, évolution ou suppression du Programme de Fidélité ne pourra donner droit à une indemnisation au profit de l'Adhérent.

7

ARTICLE 7

RÉSILIATION / SUSPENSION / DÉSACTIVATION

7.1. A l'initiative de SUSHI SHOP

SUSHI SHOP se réserve le droit de suspendre l'adhésion de l'Adhérent au Programme de Fidélité, voire de désactiver de manière définitive son Espace fidélité My Sushi Shop et, le cas échéant, d'annuler les avantages associés, en cas d'abus de l'Adhérent dans l'utilisation du Programme et/ou vis-à-vis de SUSHI SHOP et de non-respect des présentes Conditions générales.

SUSHI SHOP opérera cette suspension et/ou désactivation après en avoir avisé l'Adhérent par email, SMS ou tout autre moyen qui lui semble adéquat, sans que l'Adhérent ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment dans les cas suivants :

- en cas de fraude , de tentative de fraude ou de vol de l'Adhérent en restaurant Sushi Shop et/ou sur le Site ou l'Appli;

- en cas d'utilisation inappropriée ou de détournement du Programme de Fidélité par l'Adhérent ou par tout tiers agissant pour son compte ;

- en cas d'agissements de l'Adhérent de nature à perturber le fonctionnement du site ou l'appli, le fonctionnement du Programme de Fidélité ou le fonctionnement des restaurants Sushi Shop ;

- en cas de nombre anormalement élevé de transactions faites par l'Adhérent sur une même journée d'achats et/ou plusieurs jours ;

- en cas d'incident de paiement non régularisé par l'Adhérent dans un délai de quinze (15) jours à compter de la relance de SUSHI SHOP ;

- plus généralement, en cas de non-respect des dispositions visées aux présentes Conditions générales.

SUSHI SHOP se réserve, en outre, le droit d'engager toute action judiciaire pour faire valoir ses droits à réparation du préjudice subi.

7.2. A l'initiative de l'Adhérent

Si l'Adhérent souhaite se désabonner du Programme de Fidélité, il doit en informer le service client de SUSHI SHOP par email via le formulaire de contact accessible via la page https://www.sushishop.fr/fr/service-client ou par courrier à l'adresse suivante :

SUSHI SHOP MANAGEMENT

Service Client Sushi Shop

9/11 Allée de l'Arche Tour Egée

92400 Courbevoie

France

La résiliation par l'Adhérent de son adhésion au Programme de Fidélité emporte la perte définitive par l'Adhérent de l'ensemble des avantages en cours de validité dans le cadre du Programme.

DONNÉES PERSONNELLES

Sushi Shop traite vos données personnelles récoltées dans le cadre de votre adhésion au programme de Fidélité décrit dans le présent document et agit à ce titre en qualité de Responsable de traitement.

Pour connaitre les modalités de traitement de vos données à caractère personnel, consultez notre Politique de confidentialité présente sur le site internet de Sushi Shop.

Vous pouvez poser toutes vos questions au service client via https://www.sushishop.fr/fr/service-client ou directement au Délégué à la Protection des données de Sushi Shop à l'adresse email suivante : dpo.fr@amrest.eu.

9

ARTICLE 9

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit du pays correspondant au Site ou à l'Appli sur lequel l'Adhérent crée son compte sans préjudice des éventuelles règles de conflit de lois pouvant exister.

Dernière mise à jour : le 16/07/2026